## Compagnie d'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS.

*Fond permanent par acte d'incorporation $500,000*

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Wm. Laughlin, | C. S. Cutter, |
| Cuthbert Bullitt, | Geo. L. Van Sibber, |
| Wm. M. Goodrich, | Gg. Szymanski, |
| Ellis Cobbins, | C. A. Baltley, |
| Peter Marcy, | Wm B. Patillon, |
| Kenneth Dunbar, | Wm Christy, |
| Samuel Jamison, | Charles Pride. |

Wm LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary.
EDW. RAWLY, Solliciteur.
Wm CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D., A. H. CENAS, M. D. } Médecins.

**La Compagnie des Marchands et Planteurs**, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves** et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

## AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

**74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.**

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, aux plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $300,000. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

*Références à la Nouvelle-Orléans:*

| | |
|---|---|
| Maunsel White & Co, | J. Corning & Co, |
| Leverich & Co, | Geo. Foster & Co, |
| Martin & Stockwell, | Paradise, Lawrason & Co, |
| Bell & Stebbins, | R. C. Cammack, |
| W. H. Delley, | Aaron Cohen, |
| Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal, | Bernard Patton. |

13 oct—2m JAMES H. SUYDAM, Agent.

## CONSULAT DE FRANCE.

LES bureaux de la Chancellerie de ce Consulat sont définitivement transférés rue St-Pierre, No. 57 entre Royale et Chartres.

Ils seront ouverts de 9 heures A. M. à 3 P. M. M. le Consul recevra tous les jours, de une heure à 3, les personnes qui auraient affaire à lui personnellement. 15nov

## ETOFFES POUR DEUIL.

LES soussignés viennent de recevoir par le Vesta, du Havre, un choix complet d'étoffes pour deuil et demi deuil, consistant en partie de:
Alpines noires, qualités extra;
Cachemires et mérinos noirs;
Satin de Chine et Barpour de [illegible];
Mousseline de laine noire, souple et double largeur, do demi deuil;
[illegible] imprimées do;
[illegible] françaises do;
Nouveautés noires, unies et brochées;
Etamine noire très fine;
Vrai crêpe de Chine noir 4/4 et 6/4, pour robes et châles;
[illegible] anglais noir pour robes et chapeaux;
[illegible] soie, noir, grenadine, Royale, Levantine, etc;
Mantelets et Mantelets cachemire noir;
Châles cachemire noir de 7/4 10/4;
[illegible] crêpe de Chine noir;
[illegible] Manchettes, Pèlerines et Mouchoirs brodés pour grand deuil et demi deuil.
Tous ces articles sont de qualité supérieure, et [seront] vendus au plus bas prix d'importation, par
P & E. REILLY,
17 nov Encoignure Royale et Canal

A LOUER.—Une maison en briques, située rue Edouard, entre Constance et Annonciation. La dite maison vient d'être complètement réparée. Possession peut être donnée immédiatement. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19, rue St-Louis. 19 nov

A LOUER — Un magasin rue de la Douane, No 40, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse. Aussi—Installation de magasin à vendre. S'adresser à C. REDON, 14 nov Encoignure Chartres et Douane.

**A Vendre.** Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, écurie et autres dépendances, avec un jardin sur la façade, planté d'arbres. La dite propriété mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française. S'adresser au No 391 rue Poëtes. 8 nov

**A LOUER.** Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire. Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. Le rez-de-chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN, No. 296, rue Ste-Anne, encoignure Robertson. 19 nov—

A LOUER—Le magasin en briques à quatre étages, encoignure Fourchet et Lafayette. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette.

A LOUER. Pour le premier novembre le bureau No 12 Exchange Place, occupé maintenant par Robert Mott. S'adresser à JUAN Y DEFEGANA, 47, rue Bienville. 21 oct

A LOUER—Deux magasins séparés, qui peuvent être convertis en un seul, dans les meilleures [illegible] formant l'encoignure des rues Condé et Hôpital, bien situés pour tout genre de commerce. S'adresser au No. 162 rue Condé, ou à LABORDE & NIQUES, 31, Commune.

A LOUER. A dater du 1er novembre prochain, le magasin No. 74 rue des Magasins. S'adresser à JUAN Y DEFEGANA, 47, rue Bienville. 19 oct

A LOUER. Une maison neuve, à étage, située rue des Marais, près l'encoignure du Canal. S'adresser à DUBUCH FRERES, rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon. 16 oct

MAGASIN A LOUER. Le magasin No 21 Tchoupitoulas, maintenant occupé par les soussignés, à partir du 15 courant. VALETON & CO, 21 Tchoupitoulas. 12 oct

A LOUER. Possession au 1er novembre prochain. Deux magasins en briques à trois étages avec citernes en briques et cour pavée, rue Fourchet entre les rues Julia et St Joseph. S'adresser à EMERSON, TOURNE & CO, No. 136 rue Tchoupitoulas. 16 oct

A LOUER—Le premier et le second étages du magasin No. 21, rue St-Charles, dernièrement occupés par Kirkman & Hernandez. S'adresser à AUG. MOLIER, 90, rue St-Louis. 2 nov

**Etable à Louer.** A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 42, rue Conti. 9 oct

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Rabnerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*

CETTE propriété a 126 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de raffinerie ou être converties en magasin d'entrepôt. Le prix de la location sera modéré si l'on trouve un bon locataire. S'adresser au No. 47, rue Bienville. 14 juin

## SANGSUES MECANIQUES,

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, par les conseils de santé, des ministères de la guerre, de la marine et adoptées dans les hôpitaux civils.

LES sangsues mécaniques, exemptes des inconvénients qu'on reproche aux sangsues naturelles, ont sur celles-ci de nombreux avantages. Elles peuvent être appliquées localement avec plus de précision, retirer autant de sang qu'on en désire. Leur application est moins douloureuse et elles n'inspirent pas le dégoût invincible qu'éprouvent un grand nombre de personnes à la vue des sangsues naturelles. Elles sont aussi plus économiques. L'appareil qui peut durer toujours ne coûtant pas plus qu'une forte application de sangsues. Chaque appareil est accompagné d'une instruction détaillée.

Des échantillons sont déposés à la librairie de LELIEVRE, 200 rue Royale, ou des ordres seront reçus pour toute quantité.
En vente à la même librairie
Lettres de St François de Sales;
Conférences de Frayssinous;
do de Lacordaire.
Défense du Catholicisme par Frayssinous.
Le pater médité.
L'imitation méditée.
OFFICE DIVIN et un grand assortiment de livres de piété.
Abonnement à l'Illustration, $6 par an
do au Journal des Demoiselles;
do au Journal des Jeunes Filles;
do à l'Echo des Feuilletons, &c.
Commission pour Paris et la Belgique. 16 at

## B. TATOUT & CO.,

*Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.*
ANCIENNE MAISON TATOUT FRERES, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 6 oct

**G. W. DUNBAR,** *MAGASIN DE CHAUSSURES,* EN GROS, **No. 30, Rue de la Douane,** Nouvelle Orléans.

**A. C. JAUME,** *Peintre de portraits et professeur de dessin.* Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin. Leçons en ville. Rue Royale, 212 29 oct 1an

PAUL JUGE FILS C. FAMY.
**PAUL JUGE Fils & Co.** Importeurs de Vins, Eaux de vie, Huile d'olive, &c, *Et Marchands Commissionnaires,* 27, rue St Louis. 21fév

**CHS. A. BARRIERE,** *Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,* **No 20, rue de Chartres,** NOUVELLE ORLEANS, Importeurs directs de marchandises françaises. 25 jan

**J. N. RICULFI & Co.** MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS *De Cigares de la Havane, Café et Sucre,* No 17, rue Commune.

**P. H. MONSSEAUX,** MARBRIER, No 218, rue St Louis et au Vieux Bassin, NOUVELLE-ORLEANS. Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c. Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri). 23 avril—1an

CHAUX pour le sucre—350 barils chaux de marbre en débarquement du Josiah Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 218, rue St Louis.

RIZ DE LA CAROLINE, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 19nov

COTON A COUDRE propre au marché mexicain, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 19nov

TABAC A CHIQUER de Lilienthal, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 19nov

VIN, EAU DE VIE, &c, en déchargement des navires Hansa et Oscar, de Bordeaux—
60 barriques vin rouge St-Julien,
500 caisses do do,
50 barils Cognac, 4me preuve;
12 quarts do 3me preuve J. Augustin.
8 barils do do do
6 do do 1re preuve, M. Vauthier;
15 quarts de pipes Cognac J. J. Dupuy;
10 barils do
150 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte;
6 caisses moutarde française.
A vendre par RAYMOND CAHUZAC, 14nov 34, Vieille Lev.

## Bureau de l'Agence de la Compagnie Mutuelle du Soleil.

Nlle-Orléans, 10 novembre 1849.

LE soussigné soumet aux personnes intéressées l'état suivant des affaires de la Compagnie du Soleil jusqu'au 4 du mois dernier. Cette compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques de mer et des fleuves, à son bureau, encoignure Camp et Commune. L. MATTHEWS Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU SOLEIL, New-York 1er novembre 1849.

L'état suivant des affaires de cette compagnie est publié conformément à l'article 10 de l'acte de son incorporation.

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les assurances non compris dans le tableau du 4 octobre 1848, | | $235,546 59 |
| Primes reçues pour l'année finissant le 4 octobre 1849 pour assurances maritimes, | $981,112 02 | |
| Do sur la navigation des fleuves, | 97,950 41 | |
| Do sur l'incendie, | 230,453 37 | $1,309,515 80 |
| | | $1,545,062 39 |
| Primes gagnées pendant l'année ci-dessus, | | 1,211,158 30 |
| Moins les primes remboursées, | | 46,856 21 |
| Primes, net produit, | | 1,164,302 09 |
| Pertes pendant le même temps sur les assurances maritimes | 515,312 60 | |
| Do sur la navigation des fleuves, | 59,165 23 | |
| Do sur l'incendie, | 112,601 55 | |
| | $687,109 38 | |
| Renouvellement d'assurances pend. l'année, | 28,961 08 | |
| Dépenses, | 27,703 50 | $743,8[illegible] 96 |
| Profit net pour 1849, | | $420,368 23 |
| Les profits de la compagnie depuis le 4 octobre 1841 jusqu'au 4 octobre 1848, pour lequel le montant a été émis en bons, est de | | $879,198 50 |
| Bénéfices du 4 octobre 1848 au 4 octobre 1849 | | 420,368 23 |
| | | $1,299,566 73 |
| Certificats des années 1842, 43, 44 payés | | 128,858 50 |
| Net profit au 4 octobre 1849 | | $1,170,708 23 |
| L'acte de la compagnie au 4 oct 1849 était comme suit: | | |
| Bons et hypothèques | | $318,325 10 |
| Bons des E. Unis, Bons de la ville de N York et prêts sur des actions | | 584,498 02 |
| Espèces | | 110,368 06 |
| Intérêts dus sur bons hypothèques et prêts | | 19 650 38 |
| Billets à recevoir | | 665,032 85 |
| Primes à collecter, coupons de la Comp. d'Assurance Mutuelle | | 8,005 45 |
| | | $1,705,973 30 |

Le Conseil d'Administration a déclaré aujourd'hui un dividende de TRENTE-SIX POUR CENT sur les bénéfices de l'année finissant le 4 octobre 1849 pour lesquels des certificats seront émis le 1er janvier prochain et jours suivans. Aussi un dividende de six pour cent comptant sur les coupons émis jusqu'ici payables le même jour et jours suivants.

L'administration a de plus résolu que les certificats des profits émis pour l'année 1846 seront rachetés et payés aux détenteurs ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er janvier prochain, époque à laquelle l'intérêt cessera d'être payé.
Par ordre de la direction
16 nov JOHN WHITEHEAD, Secrétaire.

## CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—NOVEMBRE 1849.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| Aliquot, Mlle | Jarlan, Simon |
| Amar, Vincent | Jacob, Louis |
| Boutroux, | Keller, Bastien |
| Braconnot, Louis Félix | Lefort, Victor |
| Bessin, François | Legrand, |
| Barau Etienne | Leveillé, Emile Désiré |
| Blanc, Baptiste | Lemet, Antoine |
| Brunet, Sévère Isidore | Lefebvre, Hypolite |
| Billet, Antoine | Levasseur, Mme née Le blond |
| Chiffray, Henry | |
| Cronsier, François | Lafont Mme Vve |
| Comte, Joseph | Loret, Louis |
| Chauvelier, Anne Mlle | Martin, Pierre Antoine |
| Ducau, Jean | Marchant, François |
| Duponte, Auguste | Malaplate, Jean Victor |
| Dan, Théodore | Noël, Louis Jacques |
| Daubroche, Le. Etienne | Ostin, |
| Duchs-Mesnil, Louis J. | Paquet, Alexandre |
| Eud, Adolphe | Pigot, Joseph Auguste |
| Peray, Eugène | Resweber, Antoine |
| Faure, Mme née Mathieu | Robert, Vve née Thomel |
| | Raymond, Charles |
| Griveau, Jn Bte | Robert, Mme Vve née Tané |
| Guisset, André | |
| Gouhenant, François Adolphe | Rollin, Auguste; Rayeau, |
| Guery, Henry | Remy Louis Henry |
| Gobbe, Eug. Guillaume | Ruffier, Auguste |
| Gervoise, Mlle | Sampitié, Alphonse |
| Gilles, père et fils | Sarrante, Pierre |
| Guillet, Victor | Sicard, Pierre |
| Hénard, | Valle, Jules |
| Honorine, Mlle | Vaitzenaigre Denis |

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 20 nov

## MARCHANDISES FRANCAISES.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement: Cols et Pèlerines dentelles et application; Cols jaconat brodés pour femmes et enfants; Manchettes valenciennes et brodées; Manteaux et Mantelets cachemire, Mantelets et Paletots glacés avec dentelles, Manteaux et Mantelets satin indien; Robes glacées; Satin damas; Poult de Soie, Gros de Naples, Gros d'Afrique, Velours ras, Florences de toutes nuances, Taffetas lustré noir, Soieries fantaisie pour robes, Cachemire d'Ecosse, Mérinos noir et couleurs, Etoffes fantaisies telles que Milanaises, Caroline, Panama et autres, Mousseline de Laine noire 5/4, Alpaca lustré, Bombazine noire, Damas Laine noire pour rideaux, Rideaux tulle et mousseline brodées, Mousseline Jacquard 5/4 à rames, vignettes et à carreaux pour rideaux, Mousseline Suisse unie et brodée, Bandes et entredeux mousseline et Jaconat brodés, Velours couleur noir broché, Indienne, Cotonnade, Draps 6/4 noir, bronze, olive, vert et bleu; Toile grise, Piqué blanc pour gilets, Coton glacé 6/4 couleurs, Mouchoirs Pallacca, Madras, Gilets tricot coton, Cravates soie pour dames, Cravates grandes nouveautés pour hommes, telles que Satin turc, Satin royal, gros grain, Serges, Sponine et Taffetas cuit, Bretelles fines et ordinaires, Châles laine 3/4 à 12/4, Mouchoirs batiste brodés, à rivières et à festons; dito anglais à mille raies, Parapluies soie noirs et couleurs, ombrelles unies et façonnées à monture acier, Foulards de toutes grandeurs, Rubans taffetas noirs, dito satin unis et façonnés, nouveauté; Rubans velours de toutes largeurs, Passementerie assortie telle que Franges, Galons, Agréments, Effilés, Lézardes, Lacets et Boutons soie pour robes, soie à coudre, Cordonnet soie pour bourses, Portes cigares et Portes monnaies, Bourses soie fantaisies, Réticules et sacs soie et velours pour femmes, Dentelles coton, Dentelles laine noire, Bas et chaussettes laine et coton pour enfants, Bas fil d'Ecosse pour femmes, Bas soie écrus pour femmes et enfants, Gants laine, soie, coton et peau pour hommes, femmes et enfants, Taffetas ciré, Plumeaux, Galons No 1 à 18 Fleurs artificielles, Jupons crinoline, Eventails, Cartes à jouer, Couverts fer battu, Brosserie de tous genres, Peignes écaille, buffle, corne et ivoire, Anneaux de rideaux, etc, etc.
J. LEVOIS,
19 nov 47, rue de Chartres, au premier.

ALMANACHS pour 1850—Le soussigné vient de recevoir par le navire Oregon, du Havre, un assortiment d'Almanachs et d'Agendas pour 1850—Almanachs ordinaires de cabinets, le cent $3;—la douzaine, 40 cents;—chaque, 5 cents.—Agendas—Ephémérides ou Memento de cabinet, contenant à la fin une table d'intérêts à 6 p. 0/0, calculés par jours et par mois.—Agendas de poche, différents genres.—Almanachs illustrés pour bureaux.—Almanachs illustrés pour dames.
VICTOR HEBERT, Libraire,
3nov 149, rue de Chartres.

## REVUE DU NOUVEAU MONDE,

*Publiée à New-York les 1er et 15 de chaque mois,* Par M. REGIS DE TROBRIAND.

CHAQUE livraison contient 64 pages in 8o—Conditions de la souscription:—$7 par an, payables d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année.
Sommaire du 1er numéro (1er novembre.)
1. Revue du Nouveau Monde.
2. Jasmina, extrait du journal d'un inconnu, par J. B. Tinot.
3. Le Congrès de la Paix.
4. Croquis d'Eté—Newport et Saratoga, Souvenir de Baden-Baden, par Régis de Trobriand.
5. Voyage—La Chine et les Chinois, par Eugène Pelletan.
6. Théâtres—Des conditions nécessaires au succès d'un opéra italien à New-York, &c., &c.
7. Le Coquillage, poésie par A. de Lamartine.
8. Chronique Artistique.
9. Bulletin Scientifique.
10. Mélanges.
On souscrit à la librairie de VOR. HEBERT, agent,
30 oct 149, rue de Chartres.

EN déchargement du navire Hansa, de Bordeaux 108 caisses vin rouge St-Estèphe, 10 quarts de pipes extra old Cognac de la marque P F Eyquem, à vendre par V & E MAIGNAN, 19 nov 85 et 87 rue St Louis.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants: Eau de vie française, en demi, quarts et huitièmes de pipes de diverses marques, aux entrepôts de la Douane.
GENIEVRE DE HOLLANDE—En pipes, diverses marques, également aux entrepôts.
VIN DE MADERE—En pipes, quarts, huitièmes et seizièmes, différentes qualités.
VIN DE PORTOW—Tarragone, Bourgogne doux et Marseille.
VIN BLANC—200 barils Haut Sauterne et Barsac.
AUSSI—2,00 caisses vin rouge, différentes qualités, 500 do vin blanc idem, 2,000 paniers champagne marques célèbres, 2,000 paniers huile d'olive, de Plagniol, Marcelin Sue & Co, venant d'arriver sur consignation, et à vendre par
BERNARD TURPIN,
19 nov 20, Vieille Levée.

LIMONS FRAIS—100 caisses limons frais, en débarquement et à vendre par BERNARD TURPIN, 19 nov No 20, Vieille Levée.

MAYORCA—13 demi pipes mayorca blanc à vendre par BERNARD TURPIN, 19nov No. 20, Vieille Levée.

TRUFFLES—300 demi caisses truffes, article supérieur, à vendre par BERNARD TURPIN, 19nov No 20, Vieille Levée.

MECHES de coton et ficelles—20 balles mèches de coton, 10 balles ficelle, à vendre par BERNARD TURPIN, 19 nov No 20, Vieille Levée.

PAPIER PAILLE—1,000 rames venant d'arriver par l'Alvarado, à vendre par BERNARD TURPIN, 19 nov No 20, Vieille Levée.

VINAIGRE FRANCAIS—200 barils en débarquement de la barque Mandarin, de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & CO, 18nov 25, Tchoupitoulas.

HUILE DE LIN—25 barils huile de lin, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 24 oct enc. Magasins et Lafayette

**Bottes, Souliers et Brodequins**—Actuellement en déchargement du navire Emperor et en magasin, un assortiment général de marchandises de ce genre, bien choisies pour la saison actuelle et la prochaine, à vendre par FROST & CO, 24 nov 10, rue des Magasins.

CHAPEAUX et CASQUETTES etc.—Un assortiment général, bien composé, à vendre à bas prix par FROST & CO, 24 nov 10, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en débarquement des navires Emperor, Man'tua et Townsend, à vendre par R. G. HOBBS, 26 nov 19, rue de la Douane.

**GIET, Cuisinier, Rotisseur Français,** *Rue Toulouse, No 86.*

A l'honneur de prévenir le public qu'il porte des dîners en ville et qu'il se charge d'aller faire à domicile des dîners ou soupers et les soirées. Les amateurs de bonne chère trouveront en lui un homme parfaitement compétent dans l'art culinaire. Il confectionne les pâtés froids de tous genres. Ses prix seront modérés. 30 oct—1m

**F. A. GONZALES,** *Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.*

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

SAVON—300 caisses Winchester No 1, marque véritable, en déchargement du navire Manlius et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 22 nov 95, Vieille Lev.

## Articles en Caoutchouc

[illegible] machines à vapeur, les moulins à coton &c, tuyaux et un genre [illegible] tique. Le tout garanti de première qualité, et AUX PRIX DES MANUFACTURES.
—Aussi—
Constamment en mains, un grand assortiment de SELLES, HARNAIS, TRAITS de chevaux et de voitures, malles, &c., &c. à leur entrepôt de [illegible] rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans.
SMITH & BROTHER,
13 oct—6m 50 et 52, Commune.

## Blanchisserie de la Ville.

MME. H. BARANGER & CO. ont l'honneur de prévenir le public que le 20 courant ils ouvriront leur blanchisserie, rue des Remparts, entre les rues St-Louis et Toulouse, maison de M. R. Murphy. Cet établissement avantageusement situé, offrant toutes les avantages possibles, permettra désormais de prendre chaque semaine le linge donné à blanchir lundi, mardi et mercredi avant midi.

Les personnes possédant des établissements publics, qui s'abonneront, tels que restaurateurs, coiffeurs, etc. pourront recevoir tous les jours aux heures convenues.

Les prix sont établis comme suit: Pour tout le linge de corps, chemises, chaussettes, mouchoirs, pantalons d'été, draps de lits, jupons, en comptant toutes fois deux petites pièces pour une, 60 cents par douzaine; toutes pièces fines, robes, moustiquaires, rideaux, couvertures, etc, paieront suivant leur qualité et façon, 1/3 environ au-dessous du prix ordinaire établi par les blanchisseuses.

Les personnes qui voudront bien accorder leur confiance à l'établissement sont priées de joindre une note au linge qu'elles remettront à la personne chargée de le prendre; cette note devra contenir le détail du linge, le nom de la personne, de la rue et de la maison où elle demeure.

Toute pièce de linge perdue dans l'établissement sera payée dans la semaine suivante, excepté pour les voyageurs partant immédiatement aux quels elles seront payées.

Les personnes pressées d'avoir leur linge pourront le recevoir dans les 24 heures, en payant toutefois une piastre par douzaine, excepté pour les grandes pièces qu'elles recevront dans les 48 heures sans payer plus cher.

Il ne sera pas admis moins de 6 pièces à la fois.

Nota—Que le public soit bien convaincu que le linge sera blanchi et repassé de la même manière que chez les blanchisseuses, tout autre procédé étant mauvais. On pourra s'en assurer soi-même.

Le public en général pourra visiter l'établissement, et des voitures attachées à l'établissement feront spécialement le service pour prendre et remettre le linge à domicile. Les personnes qui voudront n'auront qu'à laisser leur adresse à l'office du dit établissement. 16 nov—30f

SARDINES—54 caisses sardines de 50 1/2 boites chaque;
15 caisses sardines de 24 1/2 boites chaque;
13 do do 100 1/4 do do.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 26nov 17 & 19, rue St-Louis

PETITS POIS—10 caisses petits pois de 24 1/2 boites chaque;
16 caisses petits pois de 90 1/2 boites chaque.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 26nov 17 & 19, rue St Louis

VIN DE MADERE—9 quarts de pipe vin de Madère, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 26nov 17 & 19, rue St-Louis

COUVERTURES—23 balles couvertures trois points blanches, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 26 nov 17 et 19, rue St-Louis.

HUILE DE BALEINE—5000 galons huile d'hiver épurée et non-épurée, à vendre par J. W. STANTON & Co, 26 nov Encoig. Magasin et Lafayette.

VIN DE CHAMPAGNE—Les soussignés ont en magasin, 50 paniers de Champagne supérieur, de la marque favorisée "Joseph Perrier fils & Co, en Chalons sur Marne, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22nov enc. Royale et Conti

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, venant de Bordeaux—
16 barriques vin rouge Macau Médoc;
60 do do St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4;
16 do do St Julien Médoc;
16 do do Château Margaux.
8 do do Château Lafitte;
39 caisses 12 bout. vin rouge St-Estèphe Médoc.
39 do 12 do do Haut Brion.
53 do 24 1/2 do do do;
54 do 24 1/2 do do St-Julien Médoc
25 do 24 1/2 do Château Margaux;
10 barils de 30 gallons eau de vie de Cognac;
4 caisses de 25 paniers anisette de Chauvet;
5 do de 12 cruchons Curaçao;
50 do de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie;
10 do de 51 boites sardines de Rodel;
50,000 bouchons courts pour bouteilles;
A vendre par NUMA LACOSTE, 22 nov 147, rue Royale.

CHAUX—700 barils de l'Ouest, en magasin et à vendre par E. CHAPMAN, 26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

FOIN—500 balles de l'Est, en magasin et à vendre par E. CHAPMAN, 26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

AVOINE—100 sacs de St-Louis, en magasin et à vendre par E. CHAPMAN, 26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

MAIS, son et galettes de graines de lin, constamment à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par E. CHAPMAN, 26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE par les soussignés en débarquement des navires Hansa et Oscar, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge Montferrand;
15 caisses 100 1/2 boites chacune sardines à l'huile;
25 do fraises et framboises au jus, en bouteilles et demi bouteilles;
2 do 100 1/2 boites chacune petits pois;
1 do 100 boites champignons au naturel, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co.
14 nov 35 rue Natchez

CHAMPAGNE—580 paniers Cordon bleu, cordon vert, Marquis de Lorme, Duc de Valmont, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 14 nov 35 rue Natchez

VIN DE XERES—2 pipes, 6 demi do, 12 quarts do et 4 huitièmes vieux vin de la marque Lacave & Echecopar, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 14 nov 35 rue Natchez

DIVERS—25 caisses de fraises au jus; 2 do 200 boites champignons; 4 do 100 boites et 200 demi boites truffes au naturel; 3 do petits pois en grosses et demi boites; 3 do pâtés truffés assortis; 250 caisses do do de Bourgogne; 15 barriques vin rouge Paulliac; 4 quarts de pipe Cognac J. Ménier frères, à vendre à bon marché, pour clore des consignations par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 14 nov 35 rue Natchez

TABAC DE LA HAVANE—30 balles Vuelta de Abajo, en déchargement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 95 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—352,500 cigares de la Havane, différentes marques, en déchargement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 95 Vieille Levée

COGNAC—80 pipes J. J. Mercier & Co, en déchargement du brick Amerika, de Bordeaux, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 95, Vieille-Levée.

AMANDES SANS COQUES—En caisses et barils, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 95, Vieille Levée

AMIDON—40 barils de la Havane, en déchargement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 95, Vieille Levée

CACAO—600 sacs, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 16 Vieille Levée

BORDEAUX—40 barriques vin Montferrand. 40 barriques Médoc. En déchargement de la barque Hansa, venant de Bordeaux, à vendre par P. LONGIS, 8nov 47, rue Vieille Levée.

VINS—5 quarts de barriques Porto supérieur, du cru de la Compagnie de Douro, Oporto, à la Douane et sujets au drawback, à vendre par McDOWELL & PECK, 8 nov 96, rue Gravier.

SACS EN PITRES—11,000 sacs neufs en balles de 250 chaque, à vendre par McDOWELL & PECK, 8nov 96, rue Gravier

CAFE de la Havane—57 sacs en débarquement du brick Titi, à vendre par B. VALLS, 20oct 37, rue Commune.

REÇU par le navire W. V. Kent, de Liverpool, et à vendre à bas prix par les soussignés—
3 caisses foulards soie,
9 malles mouchoirs madras véritables, patrons entièrement nouveaux.
6 malles vraies désindes puces, do do
1 caisse cravates soie nouveauté,
1 do toile cirée riche.
1 balle barège verte.
DUFOUR, DURAND & Co,
5 oct 25, rue de Chartres

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Caroline, de Marseille, 3 balles couvertures de 3 points, à vendre par PIERRE POUTZ, 1 oct 93, rue de la Douane.

EN douane et magasin, de directes importations, 400 demi, quarts et huitièmes eau de vie des marques suivantes:
Pinet Castillon & Co, Cognac;
A. Moreau;
United Proprietors—La Rochelle.
Un choix de vins de Bordeaux, blanc et rouge, des 1ers crûs, en barriques, barils et caisse;
Liqueurs assorties;
Fruits à l'eau de vie;
Champagne.
Bouchons, damejeannes, &c.
THOMAS PINET & Co,
7nov 123, rue Royale

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de l'Hansa, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge bonne qualité;
60 demi barriques vin blanc Sauterne.
THOMAS PINET & Co,
7 nov 123, rue Royale.

RUM DE LA JAMAIQUE—Quelques pipes 4e et 5e preuve, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 24 nov 36, rue Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses sucre blanc, bonne qualité, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 24nov 36, rue Poydras.

## THOMAS C. PAYAN & Co.

*No 10, rue du Canal (Bâtisses Paulding), entre Chartres et Vieille-Levée,*

ONT reçu en outre de leur vaste assortiment, par les navires New-Orléans, Hudson et Ohio, les marchandises ci-après, qu'ils offrent à TRES BAS PRIX, pour du COMPTANT ou l'équivalent, à savoir:

LEVITES, SURTOUTS, PALETOTS, PARDESSUS, HABITS DE BOULEVARD—En drap gros bleu, gris, brun, perle, noir-bleu, vert, olive, drap-pilote, castor, diamant, mélangé et satinet noir uni; tweeds français, anglais et allemand et américain.

Habits, lévites, habits de bureau, pantalons et vestes, nouveaux styles, en draps français, anglais et américains, noirs, bruns, vert-olive, couleurs fantaisie, mélanges, gris-brun, noir uni et autres couleurs, en casimirs de toute espèce; médaille Harrison do; armantine; casimir tweeds, nouveau style; cachemire de fantaisie, gilets riches, de soirée, à bouquets, &c; valence unie et à dessins; mérinos noir, noir et vert; florentine; soieries noires, vertes et bleues; à gros grains; serge unie et à dessins; satins de toute genres.

### HABILLEMENTS D'ENFANTS.

En drap noir, vert et bleu; Monte-Christo, Algériens, sacs, paletots, habits et lévites, habits écourtés, idem en tweeds unis et de fantaisie; manteaux et lévites en satinet noir et mélange. Ces articles ont été importés directement d'Europe.

Articles de fantaisie pour hommes, chemises de toile, de toile et coton; do de tricot de soie et de coton; caleçons de do de couleurs diverses. Flanelle de Canton, blanche et écrue; do rouge, corsets pour hommes, article tout nouveau; chemises de corps en mérinos ou en coton de manufacture allemande et anglaise. Cols de soie, satin, toile, &c, cravates, manteaux, crispins; chaussettes, gants de tous genres, couleurs assorties; jaunes paille, do de soie, de fil, &c; ceintures; malles, valises; sacs de nuit; bretelles élastiques, françaises, anglaises et américaines; 2 caisses mouchoirs de poche, cravates de gros de Rhin 40 sur 40 et 30 sur 30; scarfs; parasols; parapluies en soie de toutes couleurs, en coton do.

Les marchands et acheteurs en général, pour la ville comme pour la campagne, sont invités à venir examiner notre stock, avant d'acheter ailleurs.
30oct—1f THOMAS C. PAYAN & Co

MADERE ET BURGUNDY PORT—100 barils à vendre par AUGUSTE MOLLIE.

## LYCEE FRANKLIN,

Rue Royale, [illegible]

LE soussigné [illegible] qu'à partir [illegible] d'Anglais et [illegible] Oliphant, [illegible]

Mr. Oliphant est [illegible] d'une manière permanente [illegible] F. H. [illegible] à l'intérêt et à l'avancement des élèves qui suivent les cours de cette institution.

Les classes de mathématiques seront, comme par le passé, faites par le soussigné.

Les classes françaises continueront pareillement à être confiées à M. Leblanque, (membre de l'Université de France) qui professe depuis trois ans dans cette institution.

Nous croyons fermement que les arrangements ci-dessus sont de nature à continuer à nous assurer le patronage des parents éclairés.
2 nov—1m LEWIS ELKIN, Principal.

## Leçons d'Anglais et de Français.

*COURS COMPLET* DANS CES DEUX LANGUES, PAR Wm J. JOHNSON & A. DUCHIRON, *Bourse des Négocians,* Dans le bureau occupé par la Chambre de Commerce. Heures: de 5 à 10 P. M. 22 oct—6m

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'INSTITUTION pour les deux sexes, dirigée par M. et Mme GOUBAULT, sera transférée, le 1er octobre prochain, POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT, Rue Toulouse, No 184, entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.

(CLASSE LE SOIR;)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligens que les Directeurs donnent aux enfans qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Pensionnaires... ... $30 00.

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci dessous.

*Références:*
Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.
Deuxième Municipalité — Docteur A. Mercier, 130, rue du Canal.
Troisième Municipalité—A. Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 26sept—4m

## Université de la Louisiane.—Département Académique.

*Encoignure Commune et Philippa.*
Professeurs pour la session de 1849—50
Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal.
Mathématiques et anglais, D. W. Hesse.
Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M.
Langue et littérature françaises, Marc Roux.
Les prix varient de $4 à $10 par mois.
Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 8 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal.
20 oct—6m

## INSTITUTION DE MLLE. A. LAINE,

**Pensionnat et Externat de Demoiselles,**
RUE ROYALE, 200, *Entre St. Philippe et Ursulines.*

CETTE maison d'éducation est ouverte depuis le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre, des professeurs habiles et estimés.

La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseigner.

Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'Institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien-être général des élèves qui lui seront confiées. 2nov—6m

## INSTITUT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

*Polyglotte, Littéraire, Scientifique et Artistique.*

L'INSTITUT de la Nouvelle Orléans a pour but de propager et de populariser l'étude et l'enseignement des langues, de la littérature, des sciences, et des beaux-arts. On y professera des cours supérieurs et des cours élémentaires.

Dès le premier décembre, les cours élémentaires seront en pleine activité.
*Anglais*—Tous les mardis, jeudis et samedis de 7 à 8 heures du soir;
*Français.*—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 7 à 8 heures du soir;
*Espagnol.*—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 5 1/2 à 6 1/2 heures du soir;
*Italien.*—Tous les mardis, jeudis et samedis de 6 1/2 à 7 heures du soir;
*Allemand.*—Tous les mardis, jeudis et samedis de 5 à 6 heures du soir;
*Langues mortes* (latin et grec).—Tous les lundis, mercredis et vendredis;
*Mathématiques.*—Tous les mardis, jeudis et samedis;
*Dessin et Peinture.*
*Musique vocale.*
*Musique instrumentale.*
*Histoire et Géographie.*

*Prix de chaque cours:*
Par mois $ [illegible] }
Par trimestre $15 } payables d'avance.

Des cours supérieurs (*Lectures*) seront ouverts dès que la société aura trouvé un local convenable. L'Institut de la Nouvelle Orléans s'est assuré déjà le concours des professeurs dont les noms suivent:

MM. Æ. BRUCE.—L. DUBAT.—F. FISCH.
E. P. FLANDERS.—F. A. GIAMARCHI—E. J. GOMEZ.

On prendra des arrangements particuliers avec les écoles qui voudront suivre plusieurs cours.

Le local de l'Institut sera incessamment placé sur les confins des 1re et 2de municipalités.

En attendant, on peut s'inscrire pour suivre les cours et prendre de plus amples renseignements au siège momentané de la Société, passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, au Cabinet de Lecture à toute heure de la journée, mais plus spécialement vers midi et demi ou trois heures P. M. et tous les soirs de 6 à 7 heures.

N. B.—Pour les leçons particulières, soit dans le local de l'Institut, soit dans les familles, soit dans les Collèges de jeunes gens ou Institutions de jeunes demoiselles, on peut s'adresser en toute confiance au siège de la Société. 20 nov—1 an

## LIQUIDATION! LIQUIDATION!

**MAISON VICTOR HEBERT,** 149, RUE DE CHARTRES.

GRANDE ET REELLE REDUCTION Dans les prix des nombreux articles qui composent le stock de cette maison.

LA MAISON Victor HEBERT, dont l'acte de société expire le 15 mai prochain, offre à vendre dès à présent et jusqu'à cette époque, toutes ses marchandises à des prix que les acheteurs ne rencontreront nulle part à la Nouvelle Orléans.

Messieurs les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments qui ont des maisons à faire tapisser, sont invités à venir visiter les papiers peints reçus par le navire Brunswick, du Havre, et ils seront convaincus que ces papiers, tous de dessins nouveaux et du meilleur goût, sont côtés à des prix excessivement réduits.

Messieurs les marchands de la campagne trouveront une occasion favorable de faire, à bon marché, l'approvisionnement de tous les articles qui leur sont nécessaires, comme:
Livres élémentaires (français et anglais),
Papier à écrire, papier à lettre,
Encre, plumes d'oie et métalliques,
Crayons, ardoises, etc. etc.

Messieurs les négociants et toutes les administrations publiques et particulières trouveront également à un grand rabais à la librairie de Victor Hebert, des registres de toutes dimensions pour comptabilité, et toutes les fournitures de bureaux.

Les maisons d'éducation, outre les articles courants et tous les livres, trouveront une occasion rare de se fournir à peu de frais de livres pour distribution de prix.

Aussi, pour Messieurs les architectes et dessinateurs de plans: papier à dessin, Grand Aigle, Grand Monde, Eléphant et Sans Fin.—Tchachet, règles plates de toutes dimensions, équerres, pistolets, boites de mathématiques, couleurs, etc. etc.

Enfin le public en général est respectueusement invité à venir visiter le magasin de Victor Hebert, où, en raison de la liquidation, toutes les marchandises seront *positivement* vendues beaucoup au-dessous des prix ordinaires.

On y trouvera, outre la librairie de fonds, toutes les nouveautés qui paraissent à Paris: pamphlets, brochures, pièces de théâtre, etc. Aussi un assortiment complet de livres de prières, paroissiens en velours et livres de piété. En un mot une foule d'autres articles qu'il est impossible de mentionner tous. 13 nov—1m

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes et, fais savoir au public que, par acte passé le 12 février 1848, devant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'une des encoignures Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai remis la recette.
Nouvelle-Orléans, le 12 février 1848.
JEAN RICHARD.

**SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD.**

Etant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous les noms de SIROPS INDIENS DE RICHARD, l'un pour la dyssenterie, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catharres chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie.
L. PINAC,
Encoignure des rues Orléans et Dauphine.
N. B.—A partir de ce jour les étiquettes porteront ma signature, et les bouteilles seront accompagnées d'un imprimé donnant la manière d'en faire usage. 14fév—a

## GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,

RECOLTE DE 1849.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Caledonia, Brander, Unio, Monongahela et la goëlette Recaver, les graines suivantes:
Laitue, Radis, Pois de France hatifs, fèves de Chine hatives, idem de Mohawk, bétteraves, navets hatifs, idem rouges, moutarde blanche, choux, carottes hatives, navets globe blancs, idem boule de neige, céleri blanc, panais, salsifis, épinards, persil, &c.
D. MAUPAY,
25sept 93, rue Camp, près Poydras.

NOUVELLEMENT reçu par le navire Marchant venant de Bordeaux:
Sardines de la nouvelle pêche, en boites, demi-boites et quarts de boites.
Conserves alimentaires.
Champagne, cèpes, truffes et petits pois, nouvelle récolte.
75 douzaines pots de moutarde assortie
75 do do do do fine, aux herbes, do.
10 caisses eau de noix.
*Vins en barriques pour Familles:*
10 barriques vins ledu.
100 fromages Roquefort.
Pâtés assortis truffés, de toutes grandeurs.
A vendre par J PIERRE,
8oct encoignure Royale et St-Pierre

NOIR ANIMAL—60,000 livres, Nos. 3, 4 et 5, à vendre chez le soussigné. J. LEVOIS, 15nov 47, rue Chartres

VIN EN BARRIQUES—Dernièrement reçu de Catalogne, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 15nov 99, rue Commune

COGNAC SUPERIEUR—En barriques, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 15nov 99, rue Commune.

FRUITS D'ESPAGNE préservés par l'extraction de l'air, par caisses, en bouteilles et en boites de fer blanc, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 15nov 99, Commune.

TABAC EN FEUILLE, de Kentucky et de Mason County, en boucauts et en balles, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 15nov 99, rue Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les plus renommées, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 15nov 99, Commune

SARDINES A L'HUILE—1000 boites sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 12 nov 23, rue St Louis

RIZ—50 tierces riz de la Caroline, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 24nov 36, rue Poydras.

## INSTITUT ST-LOUIS.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES DIRIGE PAR MME DERON, [illegible] No 163, entre Bourgogne et Dauphine.

M. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, bâtie par la dernière Incorporation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures aux quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très-spacieux, à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français; il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par le progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure; trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orion, sont chargées des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France, avec leur frère et leur sœur, tous les deux aussi voués à l'instruction, donne à l'institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.

On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 21aout—

## INSTITUTION DE MME. DESRAYAUX,

**Pensionnat et Externat de Demoiselles.**
(Ancienne Maison de Mme LEIRIS.)
*Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.*
Année 1849—50.

LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs titres à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle* et de l'*éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien être et de salubrité. Depuis les bâtiments, jusqu'à l'avenue des Remparts, s'étendent des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été exhaussé et assaini de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les efforts et les résultats de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un *établissement* vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'*instruction* est donnée également en *français* et en *anglais*; elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences*.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. Liorret) récemment arrivé de Paris, ou il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. LIORRET est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec M. A. DESRAYAUX qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'*enseignement supérieur en anglais* reste sous la direction de Mme K. DESRAYAUX, anglaise de naissance et d'éducation, et du Dr. MACAULAY, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

*La musique* (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mme DESRAYAUX et de Mmes BRANDETIER et DESFORGES.

*L'éducation religieuse et morale* reçoit tous les soins que réclame son importance. *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'abbé Lasnes, comme les années précédentes, chargé de l'*instruction religieuse*, et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux la *conscience et la pratique du devoir.*

*Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.*
27 sept—1 an.

## INSTITUTION G. BOYER.

140, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURBON.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.

L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et sûr.

Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, et d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves, et elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

*BRANCHES D'INSTRUCTION.*

Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Elements des Sciences Naturelles, Elements des Sciences Philosophiques.

*CONDITIONS:*

| | |
|---|---|
| Frais d'études | $6, 8, 10 par mois |
| Demi pension, | 15 " |
| Pension, payables d'avance et par trimestre, | 25 " |
| Blanchissage et raccommodage, | 4 " |

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA— En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences, un mois commencé étant dû en entier, les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi, et de 4 à 6 heures. 17 juil—1an

## Institution pour les deux Sexes.

*(En Anglais et en Français.)*

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garrand, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr. et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garrand des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvus de tous les objets nécessaires, tels que instruments de physique et de chimie, globes, mappemondes, cartes, &c. &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels.

La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. La magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie. 29déc—

## INSTITUTION JEFFERSON.

*53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis depuis ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

| | |
|---|---|
| Pensionnaires, | $25 par mois. |
| Demi-pensionnaires, | 16 do |
| Externes au-dessous de 8 ans, | 6 do |
| do de 12 ans, | 8 do |
| do au dessus de 12 ans, | 10 do |

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

*Sont payés à part:*

| | |
|---|---|
| Le Latin ou le Grec, | $3 par mois |
| L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin, | 4 do |
| La musique, | 10 do |
| La danse, | 6 do |
| L'escrime et les exercices militaires, | — do |

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 9 heures à midi et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 6sept—1an.

## COLLEGE D'ORLEANS.

*Rue des Ursulines, No. 65, Nouvelle-Orléans.*
**MM. Kernan et Caboche,**
PRINCIPAUX ET PROFESSEURS.

LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel; il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, en peu temps, la connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode qui est en usage est entièrement fondée sur le raisonnement; l'élève est continuellement sous le coup du pourquoi. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $20 à 25. Demi pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 8oct—4m

## PENSIONAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

DIRIGE PAR
# MADAME GRANET,

*No 86, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.*

TOUTES les branches faisant partie d'une éducation complète et solide, sont enseignées dans cette institution. Une attention sérieuse est donnée aux études et à la conduite morale et religieuse des élèves. Les conditions sont:

| PENSIONNAIRES | Par mois. |
|---|---|
| Au-dessus de 10 ans | $25 00 |
| Au-dessous do do | 20 00 |
| Demi-pensionnaires, | 15 00 |
| EXTERNES. | |
| Au-dessus de 10 ans, | 10 00 |
| Au-dessous de do., | 8 00 |
| Au-dessous de 8 ans, | 6 00 |
| Piano, | 10 00 |
| Harpe, | 12 00 |
| Dessin, | 8 00 |
| Danse, | 6 00 |
| Chant, | 10 00 |

Les langues française et anglaise sont constamment parlées.
Les classes sont ouvertes toute l'année. 3 oct

## B. TATOUT & CO.,

*Ancienne Maison Tatout Frères,*
(161) entre CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE.

LES soussignés appellent l'attention de leurs amis et de la nombreuse clientèle dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour, de vouloir bien venir visiter les marchandises qu'ils reçoivent par les derniers arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, qu'ils vendront à très bas prix, savoir:
Bas blancs pour dames, fins et ordinaires,
Do do gris mêlés et noirs,
Do pour fillette, assortis de 1 à 7,
Chaussettes pour hommes, blanches, écrues et mêlées,
Mouchoirs, façon Madras et autres,
Fil Alexandre et Persian en bobines, blanc etc.
Fil patenté par livres et glacé,
Ficelle et coton à lampe,
Capsules, diverses qualités,
Miroirs encadrés, fantaisie,
Tabatières, nouveau genre,
Peignes démêloirs, buffle, façon buffle et autres,
Do à nœuds buffle et écaille,
Do à papillotte, do do,
Do fins en ivoire,
Cartes à jouer à 1 & 2 têtes,
Papier à lettre et à écolier,
Crayons et plumes acier,
Boutons en nacre assortis,
Do pour pantalons noirs et blancs,
Boîtes avec houppes,
Poudre parfumée et de riz,
Savon Mailly et autres,
Crême de Perse et extraits assortis,
Eau de Cologne, diverses grandeurs,
Galons français, assortis de Nos.,
Aiguilles Warren et autres,
Lacets ferrés pour souliers,
Do do en soie pour bottines,
Do do do pour corsets,
Baleines assorties pour robes,
Mécaniques à œillets,
Couteaux et ciseaux assortis,
Anneaux à rideaux do,
Poupées en peau, costumées et autres,
Ardoises assorties de Nos,
Allumettes, première qualité,
Couverts en métal et fer battu, etc., etc.,
Ainsi qu'une grande variété d'autres articles que l'on peut constamment se procurer chez
B. TATOUT & CO.,
Ancienne Maison Tatout Frères,
20nov (161) Rue de Chartres, encoig. Toulouse.

## Ouverture de Marchandises Françaises.

**GIQUEL & JAMISON,** No 6, RUE DE CHARTRES.

ONT l'honneur d'appeler l'attention de leurs amis ainsi que du public, sur le bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés:
Tarlatane et barège unis de toutes couleurs;
Cachemires d'Ecosse satinés et fantaisie, nouveautés;
Soieries changeantes et satin à la reine;
Cols et pèlerines brodés pour dames;
do do do pour enfants;
Dentelles blanches et noires;
do valenciennes et entre-deux;
Festons et entre-deux mousselines;
Echarpes et châles cachemires nouveautés;
Cravates fantaisies pour dames et hommes;
Ombrelles doublées et demi parasols, toutes couleurs;
Damassé de toutes couleurs pour rideaux;
Mouchoirs batiste brodés, festonnés et unis;
Flanelle soie garantie ne pas rétrécir;
Gants en peau et en filet;
Indiennes à meubles, un grand assortiment;
Rideaux en bobinet et mousselines brodés;
Crepon de Chine pour robes;
Châles en crêpon de Chine brodés et unis;
Poupées et eau de Cologne supérieure;
Mousselines à rideaux brodés, brochés et unis;
Courtepointes nouveau genre, rose, blanc, lilas et bleues;
Toile à drap (Cretonne) de 6/4 à 14/4;
Basins rayés, unis et brochés;
Mousseline Suisse unie et brodée;
Barèges nouveautés pour soirées;
Percales unies, carreaux et brochées;
Soiries noires unies, brochées et rayées;
Poult de soie moirée et unis;
Couvertures Cramier, 3 points à 14 points;
Nous avons aussi reçu un grand assortiment d'articles du nord tels que: indiennes Merimac, Cocheco, coton blanc et écru, Lowell unis et croisés, couvertures à nègres, flanelle rouge et blanche, cotonnade, bon teint, parapluie, outils, toile à chemises, toile de Paris, boutons nacre et os, galons, aiguilles, lacet fil, lacet à corsets, corsets sans coutures, mérinos de toutes couleurs, toiles cirées, toiles à fil, chemises, damassé pour table, casimirs fantaisie, velours de soie et de coton, couvertures mérinos, mousselines de laine unies de toutes couleurs, rubans et passementeries à rideaux, galons soie pour garnitures de robes, &c., &c. Venez et examinez, vous trouverez votre avantage et dans les marchandises et dans les prix.
GIQUEL & JAMISON,
22 nov 6 rue de Chartres.

## Charronnage, Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents pour la vente de roues de Wheeling, Virginie, reçoivent constamment, et ont en magasin 120 paires de roues de deux à cinq pouces, avec essieux en fer et brancards, et 30 paires de 1 à 2 pouces avec essieux en bois; ainsi que quelques charrettes à bagasses complètes et deux diables, ils prennent aussi des ordres pour toute espèce de charronnage et les charrues pour les habitations aux prix de manufacture.

Ils sont aussi agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, et ont constamment en magasin un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.

AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et irlandaises, pioches de toutes qualités, couteaux à cannes, barres en cuir et en corde, corde de Manille et goudronnée, scies, limes de toutes espèces, poulies en fer avec fléaux de sept pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, acier en fer avec boites; huile à lampes et de lin, esprit de térébenthine, mastic, vitres et peintures de toute qualités.
HOGAN & TURRAUD,
4 mai 20 Vieille Levée.

## Plantation à vendre.

*Appartenant à la succession d'Alexandre George, décédé.*

LA moitié supérieure d'une certaine terre nommée GRAND COQUILLE située dans la partie Nord du Lac Pontchartrain, entre le Bayou Bonfouca et la Rivière aux Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse de Tammany, Etat de la Louisiane. La dite terre contient environ 10,000 arpens de haute terre labourable, pouvant être mise en culture de sucre, coton ou riz. Il y a sur la dite terre une grande quantité d'arbres, partie en pins et de chênes verts et sur la rive au bord quantité de enquilles.

Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable de ce jour au 25 décembre prochain, elle serait ce jour-là offerte en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur par P. E. Layet.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, Agent des héritiers.
8oct—1f

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, capitaine Labory,
20 barriques vin rouge St Estèphe pour familles.
20 paniers d'ail, à vendre par DUBUCH F.,
10nov 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
1000 boites sardines à l'huile;
1000 1/2 do do;
1000 1/4 do do;
500 do petits pois, do;
100 1/2 do do do.
FERRON FRERES,
10nov—15 Enc. Royale et Du Maine.

## Tabac des Manufactures de la Virginie.

LES agents soussignés ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de tabac en caisses, 3/4 do, 1/2 do, 1/4 do et 1/8 do, comprenant les marques de choix suivantes, sur lequel nous appelons l'attention des marchands de tabac et autres.

| | | |
|---|---|---|
| Jas. Thomas, feuilles dorées de la Virginie, demi livres. | | |
| " " Nectar " demi | | |
| " " W. V. Walsh demi | | " |
| Langhorne & Son, extra fin, feuilles dorées | | " |
| D. M. Branch, riche au soleil | | " |
| Dr. Saunders, A. M. Waddels | | " |
| R. A. Mayo, Honey Dew | | " |
| R. S. Myers & Co, supérieur C. C. | | " |
| P. Robinson, extra fin | | " |
| " D. J. Burrs | | " |
| Holland, extra fin | | " |
| Cobbs, James River liv. Wm D. Miller | | " |
| Wm D. Miller Patent, liv. Henry feuilles nectar | | " |
| John Gilmour, extra No 1 | | " |
| Jones & Hudson, R. Broy | | " |
| Jones & Hudson, El Sacramento | | " |
| " " F. Pestona | | " |
| " " J. C. Bolls | | " |
| " " Petra | | " |
| Mad & Mac, Honey Dew | 5 | 8 |
| Mac & Mac " | 5 | 8 |
| P. Robinson, Russell & Robinson | 5 | 8 |
| Monroe, Honey Dew | 5 | 8 |
| Kings, No 1 fin | 5 | 8 |
| H. John, extra fin | 5 | 8 |
| Young & Burwell, Congress | 32 | |
| Jones & Hudson, supérieur | 5 | 8 |
| Kelly, Honey Dew | 16 | 8 |
| Moore " | 16 | 8 |

Aussi—Un grand assortiment de tabac Ecossais à fumer et à priser.
BRIDGES & MACMURDO,
53, rue du Camp.
N. B.—Nous recevrons durant tout l'hiver, un approvisionnement de la Virginie. 9nov

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Hansa venant de Bordeaux:
155 barriques vin rouge,
20 1/2 barriques vin blanc, Haut Sauterne, 1846,
60 caisses vin do do,
150 caisses vin rouge.
G. M. LUCAS,
7 nov—30f 30, Bienville.

LE SOUSSIGNE DONT L'ETABLISSEMENT a été transporté rue du Canal, encoignure Bourbon, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientèle et les dames en général, qu'il vient de recevoir de Paris un magnifique choix de marchandises, composé de tout ce que le bon goût et l'élégance ont pu créer de plus gracieux dans les maisons fréquentées par la fashion parisienne. La coupe parfaite de ses articles confectionnés, la fraîcheur des étoffes, la délicatesse des ornements, lui donnent l'assurance d'une préférence marquée par toutes les dames habituées à une mise riche et distinguée.

Dans l'impossibilité d'énumérer tous les objets qui composent son assortiment, il se contente d'en citer quelques-uns, manteaux et mantelets visites, et pélisses, en satin, moire noire, satin de l'Inde, glacés de toutes couleurs, ouatés ou non ouatés, un choix complet de mouchoirs de batiste unis, à vignettes, à ourlets à rivières, à festons, brodés avec ou sans valenciennes, de 75 cents à $80, robes de mariées de toute description, voiles en dentelle noirs et blancs, écharpes dito, cols et pèlerines de toutes sortes, taffetas noir, diverses largeurs, bas de soie et en fil, satin blanc et noir, moire noire 7/12, damas blanc et en couleur, barège uni, brodé, imprimé, chiné, dito pour voiles dito à bandes de soie, châles, crêpe de Chine, noir, bleu, gris, cerise mode, dito cachemire français, les mêmes marques, toile de l'Inde fil et soie, de toutes couleurs, sacs, bourses, porte-monnaie, bretelles brodées, jarretières, chemises d'homme en toile de Paris, gants et mitaines de toutes espèces, rubans, No 12, extra riches, crêpelisse et crêpe, tulle, chaline, Bruxelles, point d'Alençon, illusion, ombrelles, des plus élégantes, et une infinité d'autres articles.

Ayant reçu une trop forte partie de manteaux et visites, etc, ils seront vendus au prix extrêmement doux.
E. D. FANIS,
Encoignure Canal et Bourbon.
N. B. Un jeune garçon américain, de 13 à 14 ans, connaissant bien la ville, trouvera de l'emploi à l'établissement. 6 nov

EN débarquement du navire Mandarin de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
15 quarts pipes Cognac E. Dubuc 4me preuve;
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
FERRON FRERES,
28 oct encoignure Royale et Dumaine.

**A VENDRE** par le soussigné, d'importation directe, à la pharmacie ENCOIGNURE DAUPHINE ET DOUANE.

| | |
|---|---|
| Vermifuge Canadien. | Arrow-Root des Bermudes. |
| do de Fahnestock. | do do américain. |
| Sirop de Lamouroux. | Sulfate de Quinine. |
| do de Portal. | Seringues françaises. |
| do de Johnson. | do américaines. |

Et en général toutes espèces de MEDICAMENS IMPORTES des meilleures fabriques de France, d'Angleterre et du Nord des Etats-Unis.
*Assortiment de Parfumeries.*
*Dépôt de Sangsues.*
*Eaux Minérales gazeuses.*
E. R. MOUGIN.

LE Dr. LANDREAUX prévient ses clients qu'à dater de ce jour ses consultations auront lieu dans son bureau attenant à la pharmacie ci-dessus, tous les jours de 1 heure à 3 heures P. M. invariablement. 17 sept

## VENTES A L'ENCAN.

*Vente sans réserve et à très longs termes de quatre grands beaux terrains situés sur la rue de la Victoire, pour billets sans endosseurs.*

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 1er décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

1o—Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Levée, Victoire, Port et Enghien, désignés par les Nos. 1 et 2, mesurant chacun 23 pieds ou plus de face à la rue Victoire, sur une profondeur d'environ 175 pieds.

2o—Deux autres lots dans l'îlet borné par les rues Victoire, Moreau, Port et Enghien, désignés par les lots Nos. 3 et 4. Le lot No. 3 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Victoire, sur une profondeur irrégulière de 128 pieds ou plus du côté de la rue du Port et 163 pieds ou plus du côté de la ligne qui le divise du lot No. 4.

Le lot No. 4 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Victoire, sur une profondeur de 163 pieds ou plus sur la ligne qui le divise du lot No. 3 et ouvrant irrégulièrement en formant une hache, il mesure 5 pieds ou plus de face sur la ligne du fond. Le tout conformément au plan maintenant déposé au bureau de l'encanteur et qui sera exposé à la vente. Ensemble une grande maison en bois, un hangar et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 12, 18 et 24 mois, en billets sans endossement et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance, porteront intérêt au taux de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement et comme clause pénale seulement. 28 nov—4

### Vente sans réserve d'une grande résidence de famille, faisant face aux rues Congrès et Indépendance, avec des actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.
*Bureau, encoig. Conti et Passage de la Bourse.*

SAMEDI, 1er décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,
*La belle propriété suivante, comprenant cinq terrains, savoir:*

Cinq lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Casacalvo et Levée, désignés par les lots Nos. 22, 23, 24, 25, 26, selon un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, en date du 17 janvier 1849, et déposé en l'étude de C. Boudousquié, notaire public.

Les lots Nos. 24 et 25 mesurent chacun 31 pieds ou plus de face à la rue du Congrès, sur une profondeur de 95 pieds ou plus. Les lots Nos. 22, 23 et 26 mesurent chacun 31 pieds ou plus de face à la rue de l'Indépendance, sur une profondeur de 95 pieds ou plus. Ensemble la grande maison bâquetée entre poteaux et bâtie sur des murs et des piliers en brique, d'une élévation de 7 pieds. La dite maison contient six chambres (dont trois à feu) et une grande galerie devant; il y a sous la maison un autre quatre pièces pour différents usages, un grand emplacement ouvert et bien carrelé, servant pendant l'été de salle à manger. Aussi—deux cuves, etc. Ensemble 48 actions du fond capital de la Banque des Citoyens, qui y reposent.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet sur action de $2,516, en faveur de la dite banque, dû le 1er mai 1850, et renouvelable tous les ans pendant trente-sept ans, selon les conditions de sa charte, et ce, en payant une réduction annuelle de $1 sur chaque action, et un intérêt de six et demi pour cent par an sur le montant de la somme renouvelée; la balance à l'adjudication, comptant.

L'acte de vente pardevant C. Boudousquié, notaire public. Un plan de la dite propriété est maintenant exposé à la Bourse. 28 nov—3

*Propriétés améliorées dans le Faubourg Tremé et faisant face au Canal Carondelet,*

PAR BONNEVAL & DOMINGON,
Bureau, 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, samedi 1er décembre, à midi, à la Bourse St Louis,

Trois jolies petites maisons, situées dans le faubourg Tremé, dans l'îlet renfermé par les rues St-Pierre, Claiborne et Derbigny et la Promenade Carondelet, désignées par les Nos 1, 2 et 3, dans un plan fait par Burgi architecte, et maintenant déposé à la Bourse St Louis.

Le lot No 1 mesure 25 pieds 3 pouces de face à la Promenade Carondelet, sur 73 pieds sur une ligne, et 74 pieds 4 pouces sur l'autre ligne, et 25 pieds sur la ligne du fond. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison de trois appartements, une entrée sur le côté, cabinet, cuisine, chambres à domestique, puits, cuves, etc, etc.

Le lot No 2, contigu au No 1, mesure 24 pieds 11 pouces de face à la Promenade Carondelet, 25 pieds sur la ligne du fond, 74 pieds 4 pouces sur la ligne du No 1, et 75 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, semblables à celles déjà décrites sur le lot No 1.

Le lot No 3, contigu au No 2, mesure 25 pieds de face à la Promenade Carondelet, 25 pieds sur la ligne du fond, 75 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et 77 sur la ligne opposée. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent et qui sont semblables à celles des lots Nos 1 et 2.

Les améliorations qui se trouvent sur les lots ci-dessus décrits sont neuves, parfaitement bien construites et conviendraient aux familles qui désireraient avoir des résidences agréables et qui se trouvent en même temps dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et [illegible] pour cent s'ils n'étaient payés à échéance, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale.

Les propriétés sont assurées séparément jusqu'au 9 avril 1850. La prime des assurances sera remboursée au vendeur, et à l'échéance des polices d'assurance—Les polices devront être transférées par l'acheteur, les primes transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement des billets.

Les actes de vente pardevant Felix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 nov

PAR SYKES, HYDE & Co.
*Amandes! Amandes!*

SAMEDI 1er décembre, à 10 heures et demie, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, par ordre de l'honorable Cour de District de la Nouvelle Orléans, pour le compte du premier acheteur,
5 jarres amandes sans coques.
Conditions—60 jours en billets endossés à satisfaction. 28 nov

### Vente du steamer OLIVIA, du Lac Pontchartrain.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 5 décembre à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, il sera vendu à l'encan, pour clore une association,

Le steamer OLIVIA, excellent marcheur et de construction supérieure; les dimensions de ce beau bateau sont de 137 pieds de longueur sur 26 pieds de largeur et 7 1/2 pieds de cale, mesure de la douane, 230 14/95. ses cabines sont finies avec soin et meublées avec élégance; ses deux machines sont en parfait état et des dimensions suivantes, deux cylindres de 18 pouces de diamètre et 7 pieds de jeu, une machine "Doctor" complète, faisant mouvoir deux pompes de force, une pompe de vaisseau, une pompe aspirante et machine à feu. Ce beau bateau a été construit il y a environ deux ans, et sa coque est bien chevillée et d'excellente construction. Il est en ce moment à Madisonville, où l'on peut l'examiner et où l'acheteur devra en prendre livraison. On peut prendre connaissance de l'inventaire à l'office de M. Bernard Turpin, encanteur, No. 20, Vieille-Levée.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à six et neuf mois, en billets à la satisfaction des vendeurs. 28nov—11f

*Vente pour effectuer un partage.*
PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le lundi, 3 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

1o—Deux lots de terre situés au faubourg Lacourse, désignés par les Nos. 1 et 2, d'après un plan dressé le 22 janvier 1835, par Louis J. Pilié et Jean Communy, compris entre les rues St-Jean Baptiste, Robin, de la Course et Religieuses, les dits lots de terre ayant chacun 30 pieds de face à la rue des Religieuses sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2o—Cinq lots de terre situés au faubourg Tremé, 1re municipalité, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, d'après un plan dressé par J. A. de Pouilly, architecte, le 25 octobre 1849, compris entre les rues Robertson, Bienville, Villeré et Douane; les lots Nos. 1 et 2, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No. 1, formant l'encoignure des rues Bienville et Robertson.

Le lot No. 3, 45 pieds 3 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3/8 entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 4 et 5, chacun 31 pieds 11 pouces 5/8 de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 103 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 5, formant l'encoignure des rues de la Douane et Robertson.

Termes et Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, assurés par hypothèque, et en cas de non paiement, porteront intérêt à raison de 8 p. cent l'an, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les lots ci-dessus décrits sont entourés et remblayés, les banquettes faites et payées ainsi que le pavage.

Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 22nov

*Grande vente D'ESCLAVES pour opérer un partage entre les héritiers de R. J. Ducros.*

IL sera vendu samedi le 8 décembre 1849, à la Bourse St-Louis, par S. Guinault, encanteur public, les ESCLAVES suivants:

| | |
|---|---|
| 1 Ben Candio, 48 ans, | 19 Ady, 30 ans, |
| 2 Jeffrey, 44 ans, | 20 Pouponne, 50 ans, |
| 3 Jackson, 30 ans, | 21 Félicité, mul. 48 ans, |
| 4 Sam, 31 ans, | 22 Marie Louise, 10 ans, |
| 5 James, 25 ans, | 23 Louise, 18 ans, |
| 6 Horace, 33 ans, | 24 Lucy, et son enfant 24 ans, |
| 7 George, 34 ans, | |
| 8 Jack Martin, 19 ans, | 25 Nancy, 35 ans, |
| 9 Henry Campo, 30 ans, | 26 Suzanne, 25 ans, |
| 10 William, 16 ans, | 27 Fanny, 24 ans, |
| 11 Jean, 17 ans, | 28 Félicité, nég. 24 ans, |
| 12 Gilbert, 29 ans, | 29 Rosa, 18 ans, |
| 13 Poidor, 40 ans, | 30 Rosalie, 16 ans, |
| 14 John, 32 ans, | 31 Hortense, 12 ans, |
| 15 Noel, 13 ans, | 32 Charité, 30 ans, |
| 16 Jack Sabo, 11 ans, | 33 Aimée, 11 ans, |
| 17 Peter, 50 ans, | 34 César, 5 ans, |
| 18 Henriette et ses 5 enfants, 24 ans, | 35 George alias Henry, 16 ans. |

Conditions—Un tiers (1/3) comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant intérêt de 8 p. 0/0 en cas de non paiement.

NOTA—Parmi ces esclaves, il y en a bon nombre de premier choix, aussi des domestiques, des blanchisseuses, repasseuses, cuisinières, bonnes vendeuses, &c., &c. 21 nov

PAR SYKES, HYDE & CO.
*Marchandises sèches.*

LUNDI 3 décembre, il sera vendu à l'encan, dans les salles de vente du magasin No 51, rue des Magasins, à 10 heures et demie, les marchandises suivantes pour clore une consignation:
25 caisses Indiennes, nouveau genre et patrons choisis;
20 " Coton blanc 4/4;
13 " Foulards Pongee; 2 caisses Chemises mérinos;
10 " Parapluies soie, 10 do Parapluies coton;
8 " Marchandises assorties;
1 " Grands Schals;
20 balles Coton brun 4/4; 30 grands Schals en crêpe.
AUSSI.
10 Pièces magnifique Tapis de Bruxelles, blanc et Perse;
2 " " " Cramoisi et Perse.
Conditions à la vente. 27 nov

REÇU par les navires Brunswick et Cromwell du Havre, steamers Ohio et New-Orléans, et navires Vicksburg, Atlantic et Hero, de New-York,
1 caisse rubans façonnés;
2 do bas coton français, grands;
2 do indiennes françaises, nouveautés;
1 do bas flanelle; 1 do pèlerines;
2 do mouchoirs batiste, 2 do damassé coton;
3 do mouchoirs blancs;
1 do couleurs fil blanc;
1 do andrinoples; 1 do listons;
3 do soieries noires, moirées et façonnées;
12 balles cotonnades françaises;
1 do alpaccas brochées et changeantes;
1 do couvertures.
Et un grand assortiment de marchandises sèches étrangères et du pays, à vendre par
30oct L. HAAS, 47, rue de Chartres

**Etienne CLAUDE,** MIROITIER,
146, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse, REPOLIT les VIEILLES GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix.
On prendra à domicile. 10 janv—1an

MACARONI ET VERMICELLE—300 caisses d'Italie, à vendre par O. VALETON & CO, 18nov 25, Tchoupitoulas.

## VENTES DE CE JOUR.

**Meubles—Meubles.** *Sans réserve.*
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, 29 novembre, à 10 1/2 heures, il sera vendu au No. 21, rue Conti,
Tous les meubles de la dite maison, sofas, tables à manger, chaises, lits, miroirs, couvertures de lits, tapis, nattes, faïence, verrerie, ustensiles de cuisine, et une quantité d'autres articles.
Aussi—Un excellent Piano.
Conditions—comptant à l'adjudication. 28 nov

PAR SYKES, HYDE & Co.
*Huile de Baleine.*

JEUDI, 29 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51 rue des Magasins, pour clore une consignation,
29 barriques huile épurée de baleine. 28 nov

PAR SYKES, HYDE & Co.
*Amandes sans coques.*

JEUDI, 29 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, par ordre de l'honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour le compte des premiers acheteurs,
19 jarres amandes sans coques.
Conditions:—$300 comptant, $300 à $500, 90 jours, au dessus de $500 quatre mois, en billets tirés et endossés à la satisfaction des vendeurs. 26 nov

*Vente de Terrains situés dans la Municipalité No 3.*
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 29 novembre, 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Piété, Désirée, Craps et Grands-Hommes de l'îlet No 3 et désignés par les lots Nos 11 et 12.

Les dits lots mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Pour le terrain No 11, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets de la somme de $75 chacun le 1er payable le 18 de février et le dernier le 18 avril 1850, et la balance, comptant.

Pour le terrain No 12, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets de la somme de $75 chacun, le premier payable le 24 mai et le dernier le 24 novembre 1850 et la balance comptant.

QUATRE TERRAINS dans l'îlet compris entre les rues Bons-Enfants, Amour, Indépendance et Congrès.

Les dits terrains mesurent chacun 32 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 110 pieds de profondeur.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de la somme de $48 87 1/2 chacun dus sur chacun des dits lots le 1er payable le 18 avril 1850 et le second le 18 avril 1851.

UN TERRAIN dans l'îlet compris entre les rues Craps, Louisa, Amour et Clouet et désigné par le No 4. Le dit terrain mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de la somme de $63 chacun, le premier payable le [illegible] de février et le dernier le [illegible] 1850, et la balance comptant.

Les plans des terrains peuvent être examinés à la Bourse St-Louis.

Actes de vente pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 nov

### Beau Terrain à Vendre.

UN beau et spacieux TERRAIN dans la 3me Municipalité, mesurant 32 pieds 11 pouces de ligne de face au Chemin Public, 32 pieds 11 pouces face à la rue Moreau, sur une profondeur de 231 pieds 1 pouce et 3 lignes sur la limite du terrain de M. E. Fauré et 331 pieds et 4 pouces sur la limite du terrain de M. J. B. Vignié le tout mesuré américaine conformément au plan fait par Th. Pilie, le 2 avril 1837, et déposé au greffe de Théodore Seghers, avec droit à la batture.

Si le terrain n'est pas vendu à l'amiable, d'ici au 29 novembre courant il sera vendu le dit jour à l'enchère, à midi, à la Bourse St-Louis, par M. Norbert Vignié, payable un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, billets endossés et hypothèque. L'acte de vente par Achille Chiapella, aux frais de l'acquéreur.
S'adresser à A & Z CAVELIER.
21 nov—24, 26et29

## VENTES A L'ENCAN.

*Magnifique piano de Chickering.*
PAR J. A. BEARD, Encanteur.

VENDREDI, 30 novembre 1849, à 11 heures, au bureau des Encanteurs, 10 Arcade de Banks pour cause de mort d'une dame—

Un magnifique piano, à 7 octaves et en palissandre, fait à ordre par Chickering, de Boston, et considéré par les amateurs comme l'un des meilleurs instruments de ce facteur célèbre. Aussi—une montre en or, appartenant à la même succession.

Conditions—Pour le piano—moitié comptant, balance à 60 jours en un billet à satisfaction. La montre au comptant. 28nov

*Savon—Savon.*
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI, 1er décembre, à 1 heure, au magasin No 20, Vieille Levée, il sera vendu à l'encan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour le compte de qui il appartiendra,
100 caisses, plus ou moins, savon de Marseille, avarié à bord de la barque Convoy.
Conditions—comptant. 29 nov

*Vente d'une Négresse.*
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI, 1er décembre à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres, il sera vendu à l'encan,
La négresse ANTOINETTE, âgée de 35 ans, parlant français et anglais, cuisinière et un peu blanchisseuse, garantie des maladies prévues par la loi [illegible]
Acte de vente pardevant M. A. Chiapella, notaire public.
Conditions—comptant. 29nov

*Vieux fer—Machine, &c.*
PAR CHS MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu samedi 1er décembre, à 11 heures du matin, sur la Levée, à Boutigny, paroisse Jefferson,
1 lot de fer,
Partie d'une machine, clous, &c. &c.
Conditions—comptant. 29nov

*Vitrières! Etagères!*
PAR CHS MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu samedi matin, 1er décembre, à 10 heures, au No 52, rue de la Vieille Levée,
Un lot de vitrières, étagères, comptoir, &c.
Conditions—comptant. 29nov

### Magasin d'Albâtre, de Plâtre, etc.

PAR VALETON & BARNETTE, Encanteurs.

IL sera vendu rue Condé, No 67, entre St-Philippe et Dumaine, vendredi prochain et jours suivants, à quatre heures P. M., le contenu d'un magasin, consistant en figures en plâtres et albâtre de toutes dimensions, moules de toutes sortes.

Si quelqu'un voulait traiter à l'amiable pour le tout en bloc, il n'aurait qu'à s'adresser aux encanteurs sus-dits, ou sur les lieux au propriétaire. 26 nov—4

### Succession de Félix Delille.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 17 novembre, il sera vendu en vente publique, LUNDI 3 décembre 1849, à dix heures du matin, à la résidence du défunt, encoignure des rues Ursulines et Bourbon, pour le compte de la dite succession, le fonds d'un magasin de grocerie en lots à la convenance des acheteurs. Les meubles et des effets mobiliers. Aussi—Un assortiment.
Conditions—Comptant. 23 nov—5

*Grande vente, sans limite, de 272 lots de terre bien desséchés, et situés derrière les Municipalités Nos. 1 et 2, et près du Bayou St Jean.*

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 8 décembre, il sera vendu à midi sans réserve, à la Bourse St-Louis.
10 lots dans l'îlet No 145, borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Rendon.
24 lots dans l'îlet No 131, borné par les rues Jackson, Palmyre, Rendon et l'Avenue Hagan.
24 lots dans l'îlet No 123, borné par les rues Canal, Douane, Clark et l'Avenue Hagan.
10 lots dans l'îlet No 109, borné par les rues Douane, Bienville, Clark et Genois.
2 lots dans l'îlet No 127, borné par le Bayou St Jean et les rues St Louis, Toulouse et Clark.
20 lots dans l'îlet No 106, borné par les rues St Louis, Toulouse, Clark et Genois.
10 lots dans l'îlet No 82, borné par les rues St Louis, Toulouse, Telemaque et Cortez.
64 lots dans les îlets Nos 84, 85 et 87, bornés par les rues Jackson, Canal, Douane, Bienville, Conti, Cortez et Telemaque.
24 lots dans l'îlet No 79, borné par les rues Douane, Bienville, Cortez et St Jean.
76 lots dans les îlets Nos 61, 63 et 64, borné par les rues Bienville, Conti, St Jean et St Jacques, Douane, Canal et Jackson.

Le tout conformément au plan maintenant déposé au bureau de l'encanteur, et qui sera exposé à la vente.

Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets sans endosseurs et garantis par hypothèque spéciale sur les dits lots.

Les actes de vente pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

On pourra se procurer des plans lithographiés. 20nov—8

*Jacques Kinler vs. Elien Kinler et al., pour un partage.*

ETAT DE LA LOUISIANE— Paroisse St-Charles—Succession de feue veuve Georges Kinler, décédée—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente à moi adressés, le premier par l'honorable Cour du Quatrième District Judiciaire, dans et pour la paroisse St-Jean-Baptiste, rendu dans l'affaire de Jacques Kinler vs. Elien Kinler et al., pour un partage, portant date le 19 septembre 1849 et le dernier par l'honorable Cour du Quatrième District Judiciaire dans et pour la paroisse St. Charles portant date le 6 novembre 1849, rendu dans l'affaire de la succession de feue veuve Georges Kinler,

J'offrirai en vente publique sur la propriété ou résidait la défunte: Samedi 15 décembre prochain, à 11 heures du matin, les terres et esclaves appartenant à la susdite succession, savoir:

1o—Une terre située en cette paroisse St Charles sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 25 milles de la Nouvelle-Orléans, bornée dans sa partie supérieure par la terre de M. Elien Kinler et dans sa partie inférieure par la terre de M. Paul Maillard; la dite terre mesurant un arpent et demi environ de face au fleuve, sur 92 arpents de profondeur: ensemble les bâtisses, maisons, constructions, barrières, &c, qui s'y trouvent, à l'exception d'un magasin, d'une remise, d'une cabane à nègres et d'une batisse servant de tuerie, appartenant à MM. Kinler frères.

2o—Une autre terre située dans la même paroisse et sur la même rive du fleuve à 20 milles de la Nouvelle Orléans, mesurant un arpent et demi de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, bornée dans sa partie supérieure par une terre appartenant à la susdite succession, et dans sa partie inférieure par une terre appartenant à M. Elien Kinler.

3o—Un autre morceau de terre borné dans sa partie inférieure par celle ci-dessus décrite et dans sa partie supérieure par la propriété du docteur Samuel W. Logan; la dite terre mesurant un arpent de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les dites terres Nos 2 et 3 conformément à un plan dressé par F. Allou d'Hémécourt, déposé au bureau du recorder de cette paroisse. Les bâtisses qui se trouvent sur les dites terres sont réservées.

4o—Les esclaves suivants:
1—Narcisse, nègre africain, âgé de 60 ans, bon champ, adonné à la boisson.
2—Joseph, nègre créole, âgé de 55 ans, de champ, ayant une hernie.
3—William, griffe américain, de 36 ans, charretier, laboureur.
4—Jean Baptiste, nègre créole, de 24 ans, charretier.
5—Joseph, nègre créole, âgé de 24 ans, boiteux par suite d'une fracture à la jambe.
6—Françoise, négresse créole, âgée de 55 ans, cuisinière.
7—Anny Rose, négresse créole, âgée de 55 ans;
8—Mélanie, négresse créole, âgée de 25 ans, domestique de maison, un peu cuisinière, blanchisseuse, avec ses trois enfans, Adolphine, de 6 ans; Adolphe, de 4 ans, et Victorin, de 2 ans;
9—Joséphine, négresse créole, de 18 ans, domestique de maison.
10—Zabelle, négresse créole, de 17 ans, do do
11—Drausin, nègre créole, de 14 ans;
12—Octave, négrillon, de 11 ans;
13—Ovide, négrillon, de 10 ans.

*Termes et Conditions:*

Les terres: la part des héritiers majeurs, 5/6mes payables: la moitié à un an et l'autre moitié à deux ans de crédit du jour de la vente. Les Esclaves: les 5/6mes payables: la moitié en mars 1850 et l'autre moitié en mars 1851. Et la part des mineurs, 1/6me dans les terres et les esclaves: Un dixième comptant et la balance à un et deux ans de crédit; le tout en billets endossés à satisfaction et divisé en 5 et 2 demi coupons, assurés par privilège et hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

Paroisse St Charles, le 12 novembre 1849.
N. ST MARTIN,
16nov—8f.,s1m. Shérif

LES soussignés, L. L. Valeton, encanteur et M. Barnett Senior ayant formé une société sous la raison de L. L. Valeton & Barnett pour les affaires d'encan, offrent leurs services à leurs amis et aux personnes qui voudront bien les charger des ventes, soit à l'encan ou à l'amiable de toutes propriétés mobilières ou immobilières, esclaves, marchandises sèches et de [illegible] commerce, &c, etc. M. Barnett [illegible] grande et longue habitude des affaires d'encan et [illegible] que les associés [illegible] dans leurs transactions, [illegible] obtenir la confiance du public.

Leur magasin est ouvert, et prêt à recevoir des marchandises, rue St Louis encoignure Chartres, ancien local de la Banque des Améliorations où il aura vente de marchandises sèches tous les jours à 10 heures du matin, et celle des meubles, etc., à midi.
N. O. 12 novembre 1849.
L. L. VALETON &
12 nov—30 M. BARNETT Sr.

*AVIS D'ENCAN.*

FERNANDEZ & WHITING, encanteurs, No. 108, rue Chartres encoignure St Louis, vendent tous les jours les objets suivants: marchandises sèches, habillements, articles de fantaisie, &c., &c. Les ventes commencent à 10 heures A. M. Les ventes de meubles à midi. Ils se chargent également des ventes de biens fonds, esclaves, &c., &c.

## VENTES A L'ENCAN.

**Vente sans réserve,**
*Vente de Propriétés de valeur, situées dans la Première Municipalité,*
PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

IL sera vendu le samedi, 22 décembre 1849, et les jours suivants, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la Première Municipalité, savoir:

1o—3 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Quartier et le Chemin du Bayou.
Un lot de terre borné par les rues du Quartier, Villeré, Esplanade et Robertson.
Trois lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Plauché, Quartier et Esplanade.
2o—Un lot de terre faisant face au Chemin du Bayou dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Roman et le Chemin du Bayou, ensemble avec la maison qui s'y trouve.
Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou.
3o—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Galvez, le Chemin de la Terre Haute et le Chemin du Bayou.
Quatre lots de terre compris entre les rues Galvez, Hôpital, Quartier et le Chemin de la terre haute.
Deux lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Galvez, Chemin du Bayou et le Chemin de Milne.
Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Hôpital, Galvez et le Chemin de Milne.
4o—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Prieur, St Pierre, Roman et la Promenade Carondelet, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
5o—Deux lots de terre dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues Prieur, St-Louis et Johnson.
6o—4 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, St Louis, Claiborne et la Promenade Carondelet.
7o—1 lot formant l'encoignure nord du Chemin du Bayou et de la rue Claiborne.
1 lot formant l'encoignure nord de la rue de l'Hôpital et de la rue Claiborne.
2 lots formant l'encoignure ouest des rues Claiborne et Hôpital.
8o—1 lot de terre formant l'encoignure nord des rues St-Claude et Quartier, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
9o—1 lot de terre formant l'encoignure nord des rues Ursulines et Claiborne.
2 lots de terre faisant face à la rue Claiborne, entre les rues St Philippe et Ursulines.
10o—7 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Conti, Franklin et Bienville.
5 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Conti, Franklin, Bassin et Bienville.
11o—Une propriété encoignure nord des rues Ursulines et Prieur.

*Propriétés ayant appartenu à M. E. Blanc.*
12o—6 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 14, 15, 16, de l'îlet No 9, compris entre les rues Decour, St Philippe, Ursulines et Tronsière.

Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque, le premier billet seul devant être endossé à la satisfaction du comité des finances et en cas de non paiement, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 p. 0/0 l'an, depuis leur échéance jusqu'à paiement final.

Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente. 21 nov

### NEGRES DE CHAMP A VENDRE EN BLOC A L'AMIABLE.

UNE très grande et belle famille d'esclaves, se composant de trente têtes, d'âges assortis, acclimatés et habitués à tous les travaux d'une habitation sucrière sur le Bayou Lafourche où ils ont été depuis quatre ans et où on peut maintenant les voir travailler. Les dits esclaves sont pleinement garantis et seront vendus à un bon crédit. Possession en sera donnée le 1er janvier prochain.

Pour les conditions et de plus amples détails, s'adresser au bureau d'encan du soussigné où la liste peut être vue.
N. VIGNIE, Encanteur,
Encoignure Conti et Passage de la Bourse.
23nov—10f

### POUR CHAGRES, par la voie de la HAVANE.

Le navire de la malle de E. U. FALCON, du port de 1000 tonneaux, lieutenant H. J. Hartstene, commandant, partira pour Chagres avec la malle de la Californie et de l'Oregon, mardi, 15 décembre à 8 heures, à midi, au bout de la rue St Mary à Lafayette.

*Prix du Passage.*

| | |
|---|---|
| Pour Chagres, dans les salons | $80 00 |
| Pour Chagres, cabines basses, | $65 00 |
| Pour Chagres, à l'entrepont, nourriture de l'équipage | $45 00 |

On ne retiendra de cabine qu'autant que le passage ne soit payé.

Tous les billets de passage et les ordres pour recevoir du fret seront délivrés au bureau des agents
PARADISE, LAWRASON & Co,
Agents 67, rue Gravier.

N. B. Un médecin est attaché au service du FALCON, et donnera des soins, en sa capacité, aux passagers. 17nov

**POUR BALISE**—Passe du Sud, Port Jackson et tous les ports intermédiaires— Le steamer bon marcheur MONDIANA, capitaine A. Brown, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 9 heures A. M. précises, pour les ports ci-dessus, de la Balise tous les lundis matin, à 8 heures et arrivera en ville le mardi soir. 20nov

**Pour Pointe à la Hache** et toutes les habitations intermédiaires—Le steamer DE VERNON, capitaine Jourdain-Martin partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures du matin pour les points ci-dessus, et sera de retour en ville les mercredi et samedi. Ce bateau n'ayant [illegible] pour le fret. Pour fret ou passage s'adresser au wharf vis-à-vis la rue St-Louis ou à
CHS DE R ANC,
22nov 14, rue de la Nouvelle Douane.

**POUR NEW-YORK**—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane.

UN DEPART PAR SEMAINE.

Cette ligne se compose des navires suivans:

| | | |
|---|---|---|
| Navire N. B. PALMER, | capitaine | Robson. |
| " ST-CHARLES, | " | C. Hilliard. |
| " HERO, | " | C. R. Griffith. |
| " J. G. COSTER, | " | N. P. Dufey. |
| " SOUTHERNER, | " | J. Sullivan. |
| " QUEBEC, | " | G. S. Brewster. |
| " OSWEGO, | " | T. Ingersoll. |
| " CLIFTON, | " | J. B. Ingersoll. |
| " HUDSON, | " | J. G. White. |
| " TORONTO, | " | Gideon Parker. |

Les paquebots ci dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront remorqués en montant et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables d'aucun objet quel qu'en soit la valeur ou leur forme, si un connaissement n'a été pris à cet effet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis de la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON,
Encoignure Magasins et Lafayette N. O.
ou à THS. P. STANTON,
27 nov rue South, New-York.

**POUR LA HAVANE**—Le brick paquebot ADAMS GRAY, capitaine Schuestan, attendu à tout moment et ayant de la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret s'adresser à
MITCHEL & MASENDORFF,
24 nov 36, rue Poydras.

**POUR NEW YORK**—Ligne de l'Union—Le paquebot régulier INDIANA, capt. Jas. S. Bennett, est en chargement et partira sous peu. Pour fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la marché aux légumes, 1re Municipalité.
JOHN O. WOODRUFF & CO.,
29 nov 105 rue des Magasins.

**POUR NEW YORK**—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane—Le navire CLIFTON, capitaine J. B. Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
26 nov Encoignure Magasins et Lafayette.

**POUR NEW-YORK.**—Ligne de Paquebots l'Union.—Le paquebot fin voilier CREOLE, capt. R. W. Foster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, 1re Municipalité, ou à JOHN O. WOODRUFF & CO,
15 nov 105, rue des Magasins.

**POUR NEW-YORK.**—Le paquebot fin voilier MEDIATOR, capt. J. F. B[illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à JOHN O. WOODRUFF & CO,
15 nov 105, rue des Magasins.

**POUR LE HAVRE**—Le navire fin marcheur et de 1re classe, EMPEROR, capt. Fendrick, a une grande partie de son chargement et partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
H. V. BAXTER,
16nov 79, Commune.

**POUR BORDEAUX.**—Le navire fin voilier EMMA WATTS, capt. Watts, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour passage s'adresser au capt. à bord ou à H. V. BAXTER, 79, rue Commune.

A VENDRE—Une goëlette du port d'environ 44 tonneaux, navigant depuis [illegible] parfaitement grée et en bon état. Cette goëlette est convenable pour la navigation du [illegible] Pour les conditions s'adresser à
F. F. COMER & Co,
27 nov Enc. Bienville et Chartres.

# VICTOR

RUE ST-CHARLES, No. 16.
*Importeur de marchandises françaises, anglaises et américaines,*

A L'HONNEUR d'annoncer à ses habitués de la ville et de la campagne qu'il a fait l'ouverture de ses nouvelles marchandises françaises, reçues par les navires Brunswick, Charlton, Naraganset, Creole et Vesta, du Havre, qu'il offre à vendre en gros et en détail.
5 caisses chapeaux soie extra-fin,
30 douz. chemises toile fine, nouveau modèle,
80 douz. do coton de vaut toile,
70 douz. do do couleurs assorties,
100 douz gants Jouvin, do assorties.
Un grand assortiment de cravates noires et couleur, chemises de flanelle, caleçons tricots, chaussettes blanches, écrues et en couleurs, mouchoirs pour hommes, do pour dames, gants en valenciennes, nécessaires de toilette pour hommes et pour dames.

Porte-monnaies pour hommes et pour dames, cadre en acier, do do, double ressort, do [illegible] de fer, do do, triple ressort, do visites à jour et à broderie, do en écaille, [illegible] comme argent, do fermé argent, do écaille, [illegible] incrusté, or et argent, do en nacre, do en écaille, [illegible] do blanc, [illegible] do montures en écaille, [illegible] et argent, tabatières en écaille, [illegible] argent, peignes en écaille, en buffle et autres, [illegible] cannes de fantaisie, [illegible] parapluies de [illegible] qualités, brosses à tête ou écaille [illegible] grand assortiment de parfumerie [illegible] de perruques, toupets et frisettes, un grand assortiment de cheveux longs pour [illegible] coiffures, etc. etc.
VICTOR,
13nov 16, St-Charles, entre Canal et Common.